

DEMANDE D'ALLOCATION POUR LA GARDE D'ENFANT 0 -6 ANS

ACTION SOCIALE D'INITIATIVE ACADEMIQUE
BUREAU DE L'ACTION SOCIALE

ANNEE SCOLAIRE

ETAT CIVIL

Nom patronymique..... Prénom.....

Nom d'usage ou d'épouse..... N° SS

Date et lieu de naissance : /..... /..... à Adresse

N° de téléphone :/...../...../...../.....

Mail (indispensable) :

Célibataire Marié(e) PACS
Concubinage Divorcé (e) Séparé (e) Veuf (ve)

STATUT

Titulaire Contractuel + de 6 mois Retraité
Stagiaire Maître de l'enseignement privé AED /AVS

Fonction..... Date d'entrée dans l'académie :

Etablissement d'exercice.....RNE.....

Enseignement privé : oui non Quotité de travail.....%

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Nom et prénom du conjoint :..... date de naissance.....

Conjoint en activité : oui non

Conjoint fonctionnaire : oui non Education nationale : oui non

NOM PRENOM de l'enfant	Date de naissance	Etablissement fréquenté/ niveau d'étude	Titulaire d'un revenu oui/non

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et m'engage à signaler à l'administration tout changement (administratif, familial, coordonnées...).

A Le Signature

Description de la prestation :

Aide au paiement des frais de garde des enfants (0 - 6 ans) pour les agents de l'Education nationale ne pouvant bénéficier du CESU Garde d'enfant 0 - 6ans.

Les prestations assurées par les associations et entreprises dotées de l'agrément qualité ou la rémunération d'un salarié à domicile ouvrent droit à l'ASIA.

Cette aide n'est versée qu'une seule fois par année scolaire.

Type de garde :

Mode de garde **agréés** tels que :

- Crèche
- Micro-crèche
- Assistante maternelle
- Halte-garderie

Conditions :

- Un seul versement par année scolaire.
- Le dossier doit être envoyé avant la fin de l'année scolaire en cours
- Enfant de moins de 7ans
- Être en position d'activité ; le conjoint ou le partenaire ou concubin doit également exercer une activité professionnelle.

Pièces justificatives communes à fournir :

- Livret de famille,
- Dernier bulletin de salaire,
- RIB (et n° INSEE du titulaire du compte si différent de l'agent).

Et, en fonction de votre situation professionnelle ou familiale :

- Contrat de travail pour les contractuels de plus de six mois,
- Justificatifs de votre situation familiale (déclaration PACS, **jugement de divorce indiquant la garde des enfants**, certificat de décès...) pour les données non reportées sur le livret de famille.

Pièces justificatives spécifiques :

- Avis intégral d'imposition N -2, agent et conjoint
- Facture acquittée au nom et prénom de l'enfant pour lequel la prestation est demandée,
- Copie du justificatif d'agrément de l'assistante maternelle ou de l'organisme d'accueil.
- Certificat de travail ou attestation d'activité du conjoint

Rappel important :

Les ASIA sont des prestations versées aux bénéficiaires remplissant les conditions d'octroi sur le plan statutaire et financier (barème académique). Elles sont servies dans la limite des crédits disponibles.

Les montants et barèmes révisés périodiquement sont consultables en ligne sur le site académique : <http://www.ac-aix-marseille.fr/> - le Guide de l'action sociale.

Dossier à retourner à l'adresse suivante : RECTORAT
 Division des affaires financières
 Bureau de l'action sociale
 Place Lucien Paye
 13621 Aix en Provence cedex

☎ 04 42 91 72 98 ou ☎ 04 42 91 72 72 / 📠 04 42 91 73 00

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION _____

DATE RECEPTION :

DATE TRAITEMENT :

DECISION : ACCORD : MONTANT :

REJET : MOTIF.....